## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22400-

#### **RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2024**

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-HUIT MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 22 mai 2024

#### **ETAIENT PRÉSENTS:**

**Président:** Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau: Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Annie VALO, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

### **ABSENTS EXCUSÉS:**

- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Camille CAURET donne pouvoir à Nathalie BOUZID,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Pascal LEBRETON donne pouvoir à Jérémy ALLAIN,
- Pierre LESNARD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Éric MOISAN donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,

en Préfecture I

- Gwenaëlle AOUTIN, Yvon BERHAULT, Thibault CARFANTAN, Marc LE GUYADER, Jean-Michel LEBRET, Christelle LEVY-ROBERT, Thierry ROYER.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Yannick MORIN

Délibération n°2024-061

Membres en exercice: 69 Présents: 54 Absents: 15 Pouvoirs: 8

# EAU ASSAINISSEMENT LANCEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Afin d'améliorer et d'enrichir la connaissance du patrimoine lié à la gestion de l'assainissement collectif

sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et afin d'établir une vision à long terme et un programme d'investissement pour les dix prochaines années, Lamballe Terre & Mer lance son schéma directeur d'assainissement.

Ce schéma, d'une durée d'études de deux ans, se concentrera sur 6 parties incluant un état des lieux, un diagnostic de fonctionnement des systèmes d'assainissement, une perspective d'urbanisation système par système, une étude d'incidence sur les milieux récepteurs pour établir un programme de travaux. Le montant prévisionnel pour l'étude de ce schéma est de 250 000 € HT subventionnable à hauteur de 50 000 € par l'Agence de l'Eau.

Pour le suivi de ce schéma, il est proposé de créer un comité de pilotage composé comme suit :

- M. OMNES, Vice-Président en charge de la protection de la ressource en eau et de l'assainissement,
- 5 conseillers communautaires, dont :
  - O Un représentant de la Commission locale de l'Eau (CLE),
  - o Un représentant de Lamballe-Armor,
  - o Un représentant d'une commune littorale.

## Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du lancement du schéma directeur d'assainissement,
- VALIDE la composition du comité de pilotage du schéma directeur d'assainissement, telle que proposée ci-dessus, et DESIGNE les conseillers communautaires suivants pour en faire partie :
  - Jean-Luc BARBO,
  - Alain GOUEZIN
  - Marie-Paule ALLAIN
  - Alain GENCE
  - Michel VIMONT
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME.

A Lamballe-Armor, le

4 JUIN 2024

Thierry AMDRIEUX

Le Président,

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la publication le

De la transmission en Préfecture le

5 JUIN 2024

Pour le Président

Administration Générale

ICHFI